



S.A.S MADECO

21 Boulevard Kraëmer - B.P. 143 13307 MARSEILLE CEDEX 14
 Tél : 04 91 63 30 63 Fax : 04 91 63 13 82
 madecosas@orange.fr TVA INTRACOM F.R. 9533 849 7274
 SAS au Capital de 38 112 € SIRET : 338 497 274 000 39
 RC MARSEILLE 86 B 951 APE : 1392 Z

Facture N° 0921008

Du 29/09/2021

Foncia Paris Rive Droite

19 rue de la Tour

75116 Paris

Référence Facture :

V/BC N°S.32590 - OSTW555433 & N°S.32590 - OSTW555431

Bon de livraison - 0921008 du 08/09/2021

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
	Résidence Les Ormes 6-12 Avenue Jean Moulin 93100 Montreuil Suivant acceptation du devis N° 2707-006 adressé à M. Laurent LIBERMAN Cabine N°1 Kit de protection pour cabines d'ascenseur Coloris: gris anthracite Fixations par tringles télescopiques à ventouses Triple couche (toile Dacron + ouate + feutrine) Jeu complet - Modèle sur mesure Cabine simple service 2100 / 1100 / 2100 mm - H 2000 mm soit 3 panneaux, dont 1 avec fenêtre translucide pour accès boîte à boutons Cf schéma transmis par mail	2,000	545,00			1 090,00	3
KPC010	Tapis caoutchouc de protection Dim : 2100 x 1100 mm	2,000	88,00			176,00	3
HH001	Cabine N°2 Triple couche (toile Dacron + ouate + feutrine) Jeu complet - Modèle sur mesure Cabine simple service 1250 / 1080 / 1250 mm - H 2000 mm soit 3 panneaux, dont 1 avec fenêtre translucide pour accès boîte à boutons Cf schéma transmis par mail	1,000	395,00			395,00	3
KPC010	Tapis caoutchouc de protection Dim : 1250 x 1080 mm	1,000	55,00			55,00	3

**S.A.S MADECO**

21 Boulevard Kraëmer - B.P. 143 13307 MARSEILLE CEDEX 14
Tél : 04 91 63 30 63 Fax : 04 91 63 13 82
madecosas@orange.fr TVA INTRACOM F.R. 9533 849 7274
SAS au Capital de 38 112 € SIRET : 338 497 274 000 39
RC MARSEILLE 86 B 951 APE : 1392 Z

Facture N° 0921008

Du 29/09/2021

Foncia Paris Rive Droite**19 rue de la Tour****75116 Paris**Référence Facture :

V/BC N°S.32590 - OSTW555433 & N°S.32590 - OSTW555431

Bon de livraison - 0921008 du 08/09/2021

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
FT	Livraison : Franco de port	1,000					0

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
3	1 716,00	20,00	343,20

Total HT	1 716,00
Net HT	1 716,00
Total TVA	343,20
Total TTC	2 059,20
NET A PAYER	2 059,20



Client : CLI0175
Facture : 0921008
Date : 29/09/2021
Net à payer : 2 059,20

Facture payable le 29/09/2021 pour la somme de 2 059,20 Euros.

Conformément à l'Art L 441-6 du Code de Commerce, des pénalités de retard au taux annuel de 20 % et une indemnité de 30 € sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la présente facture.

Pénalités de retard (taux annuel) : 20,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les présentes conditions générales constituent la loi entre les parties sous réserve des conditions particulières figurant au recto. Elles prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

1. Confidentialité

Les études, dessins et documents remis ou envoyés par nous-même demeurent notre propriété ; ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur.

2. Commandes et confirmations

Toute commande faite par reconnaissance ou transmise par représentant n'est valable que si elle fait l'objet d'une confirmation écrite ou téléphonique. Cette confirmation de commande vaut également reconnaissance par l'acheteur que les présentes conditions lui sont applicables.

Les ordres doivent comporter les dates précises ou limites de livraison avec indication, en cas de livraisons multiples, des quantités livrables à chaque date. A défaut d'une stipulation précise de délai de livraison, les ordres sont réputés livrables dans le délai maximum de 6 mois. Lorsque l'acheteur ne prend pas possession de sa marchandise à la date de livraison prévue, et ce notamment pour les marchés à désigner, le vendeur s'autorise soit à majorer les prix confirmés, soit à annuler le solde à livrer, à sa convenance, nonobstant le paiement des sommes dues ou d'indemnités de retard.

Les adresses avec horaires de réception, N° du Bâtiment, codes d'accès doivent être mentionnés sur les bons de commandes. La Société MADECO décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission de la part du Destinataire et se réserve le droit de refacturer les frais éventuels de nouvelle livraison.

3. Prix

Les prix sont ceux figurant sur la confirmation ou aux accords dans la grille tarifaire habituelle applicable au client; ils sont valables pour la durée des livraisons prévues. Toutefois, en cas d'augmentation ou de mise en place de nouveaux droits et taxes réglementaires, le vendeur se réserve le droit, en informant au préalable l'acheteur, d'ajouter les montants correspondant au prix contractuel. Le vendeur ne sera pas responsable des préjudices qui pourraient découler d'une telle augmentation.

4. Expéditions

Nos marchandises sont vendues et reconnues « départ » ou Franco selon nos accords préalables. Elles voyagent aux risques et périls du destinataire quel que soit le mode d'expédition et de transport y compris en cas de vente franco.

En raison des soustractions susceptibles de se produire en cours de route, le destinataire devra vérifier l'état, le poids, le métrage des colis à l'arrivée et émettre les éventuelles réserves lors de la réception des marchandises afin d'avoir recours contre le transporteur et l'aviser dans les 24 heures par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de difficulté pour le vendeur d'effectuer une livraison, celui-ci se réserve la possibilité de demander à une des sociétés de son groupe ou tout autre de se substituer pour ladite livraison. Dans ce cas la facturation sera effectuée par la société concernée.

L'acheteur s'engage à consentir au vendeur un délai supplémentaire de durée raisonnable pour l'exécution de ses obligations, en application de l'article 47 de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises.

5. Garantie

Le vendeur est réputé ignorer l'utilisation et la destination finale de ses produits.

Le vendeur n'est tenu à garantir que les spécificités des produits commandés clairement définies dans un cahier des charges qu'il a dûment approuvé. En cas d'exigences légales professionnelles, normes, règlements concernant les produits mis en oeuvre par l'acheteur, celles-ci devront être indiquées expressément par l'acheteur dans le cahier des charges pour pouvoir engager la responsabilité du vendeur. En cas d'absence de cahier des charges, le vendeur n'est tenu qu'à livrer un produit conforme au bon de commande et de qualité loyale et marchande.

6. Réclamations

L'acheteur doit vérifier la conformité des produits avant leur utilisation. Une réclamation pour marchandise défectueuse ou non conforme ne sera admise que si elle est adressée par écrit dans les huit jours suivant la date de réception des marchandises et avant toute transformation ou mise en oeuvre de celle-ci. En cas de livraison non conforme reconnue par le vendeur, celui-ci n'est tenu qu'au seul remplacement des pièces défectueuses dans un délai normal de production. Les produits livrés par le vendeur résultent d'un processus industriel de masse pouvant comporter des défauts sur la production; à ce titre il est admis professionnellement qu'un taux de non qualité de 5% des métrages vendus constitue un risque normal industriel et ne peut entraîner réclamation. Aucun autre type de réclamation ne sera admis.

Le vendeur ne pourrait être tenu responsable d'un usage inhabituel de la marchandise dont il n'a pas eu connaissance.

Cas de force majeure : Tout cas de force majeure, grève, épidémie, confinement et lock-out compris, interrompant ou réduisant la production et les approvisionnements du vendeur sont suspensifs des délais d'exécution et ne peuvent être invoqués pour une action en dommages et intérêts. Il est stipulé que l'impossibilité pour le vendeur de s'approvisionner normalement constitue un cas de force majeure.

7. Transfert de propriété

Le transfert de propriété ne devient définitif qu'après paiement intégral de la marchandise et de ses accessoires.

8. Communication

La Société Madeco se réserve le droit de communiquer sur son site internet le logo de son client qui a passé commande. Avec son accord, il pourra publier sur les réseaux sociaux les photos ou clichés des articles fournis par Madeco.

Pour toute opposition, merci de nous en faire part à l'adresse: madecosas@orange.fr.

9. Propriété et protection des données

La société MADECO s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel qui lui ont été communiquées, à savoir le Règlement Européen n° 2016/679 dit Règlement sur la Protection des Données (RGPD), qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel et aux dispositions des lois n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données.

10. Conditions de Règlement

Sauf stipulation contraire ou accord préalable, toute livraison est payable comptant sans escompte.

En cas de paiement différé par rapport aux conditions de règlement prévues contractuellement, l'acheteur devra régler des frais de prorogation ou de retard calculés aux taux de 1% par mois de retard et une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 80 Euros.

En cas de déduction d'un escompte pour paiement anticipé, l'acheteur s'oblige à régulariser la TVA de sa facture : seule la TVA correspondant au prix effectivement payé est déductible pour l'acheteur.

Tout retard intervenant dans le règlement des factures peut amener le vendeur à interrompre les livraisons et annuler le solde des ordres à livrer en cours, nonobstant le règlement des indemnités sus-mentionnées. Cette clause est aussi applicable en cas de défaillance de l'acheteur, de sa cessation de paiement, règlement judiciaire, liquidation de biens, ou faillite. Le vendeur se réserve la possibilité de demander à tout moment des garanties de paiement sur les contrats en cours. En cas de refus, il peut modifier les conditions de paiement initiales.

11. Juridiction

Le présent contrat est réputé conclu au domicile du vendeur. Les parties s'engagent à utiliser la voie amiable avant tout contentieux en cas de problème sur l'exécution d'une commande. Sauf accord des deux parties, le Tribunal de Commerce de Marseille sera seul compétent en cas de contestation.

Conformément à la réglementation relative au traitement des données à caractère personnel, l'acheteur peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier en contactant le vendeur ou s'opposer à leur traitement via l'adresse mail : madecosas@orange.fr.